

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Anticiper les enjeux de la dépendance Question écrite n° 24190

Texte de la question

M. Maxime Minot appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la dépendance, qui touche aujourd'hui 1,2 millions de Français. La dépendance d'une personne se définit par son incapacité permanente, partielle ou totale à se prendre en charge au quotidien mais aussi par un déficit mental ou physique ; elle nécessite la participation d'une tierce personne. Les estimations prévoient que 1,6 millions de Français seront en situation de dépendance en 2030, et qu'ils seront 2,45 millions en 2060, en raison du vieillissement de la population (les personnes âgées de plus de 60 ans seront 20 millions en 2030 et 24 millions en 2060). Ces chiffres montrent que la dépendance va représenter un véritable défi pour la société, et il est important de mobiliser toutes les générations sur cette question. Si des mesures ont été prises pour y faire face, inscrites, notamment, dans la loi de 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, ou dans le budget de la sécurité sociale pour 2020 qui octroie un congé indemnisé de trois mois aux français qui soutiennent un proche dépendant, les efforts doivent être accentués. Aussi, il lui demande si elle entend prendre des mesures supplémentaires afin de gérer au mieux les situations de dépendance, enjeu majeur pour l'avenir de la société.

Données clés

Auteur: M. Maxime Minot

Circonscription: Oise (7e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 24190

Rubrique: Dépendance

Ministère interrogé : <u>Solidarités et santé</u> Ministère attributaire : <u>Santé et prévention</u>

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 novembre 2019, page 9718

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)